

POUR SORTIR DE L'AVEUGLEMENT....

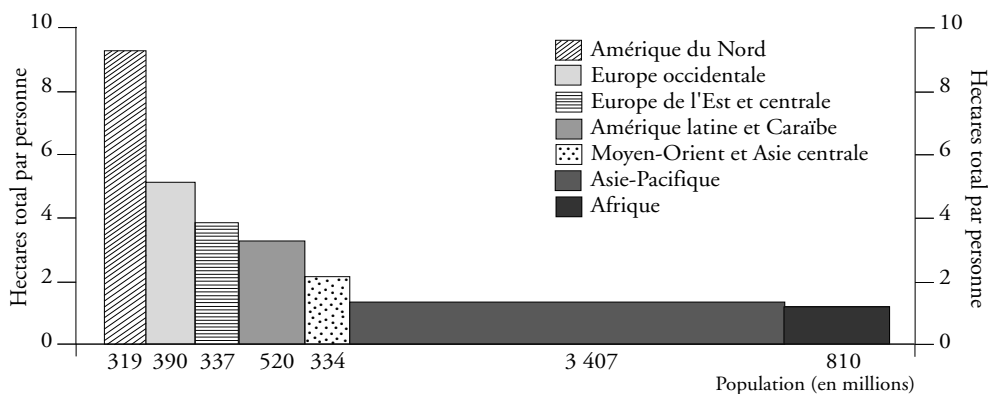
PATRICK VIVERET*

L'expression de Joseph Stiglitz « Nos indicateurs de richesse actuels nous ont rendus aveugles ! » dans l'introduction du rapport de la commission qu'il a présidée à la demande du président français mériterait d'être réitérée aujourd'hui car les postures de dénégation et de fuite en avant n'ont pas cessé pour autant. Nos indicateurs macroéconomiques dominants nous ont aveuglés car la crise écologique, sociale et financière était parfaitement prévisible dès lors que l'on regardait avec d'autres lunettes le caractère insoutenable des

logiques à l'œuvre dans ces trois domaines. Prenons trois exemples simples où cet état de fait était manifeste.

Sur le plan écologique, des indicateurs tels que l'empreinte écologique ou les bilans carbone mettaient clairement en évidence l'impossibilité de prolonger durablement et d'étendre à l'échelle planétaire le modèle de croissance occidentale (cf. graphique 1). L'image fameuse reprise par le président Chirac au sommet de Johannesburg des cinq planètes nécessaires dans cette hypothèse a marqué les esprits.

Graphique 1
Effets écologiques de nos modes de croissance



Source : World Wildlife Fund (WWF).

* Philosophe ; conseiller maître honoraire, Cour des comptes ; auteur du rapport *Reconsidérer la richesse* (éditions de l'Aube).

Sur le plan financier, l'insoutenable du système était observable à travers le graphique 2, que l'on doit à un ancien responsable de la Banque centrale de Belgique, Bernard Lietaer, qui montre que moins de 3 % des transactions quotidiennes sur les marchés financiers correspondaient à des biens et des services réels : le fameux décalage entre ce qu'il est convenu d'appeler, par simplification, l'économie spéculative et l'économie réelle.

Quant à la crise sociale mondiale

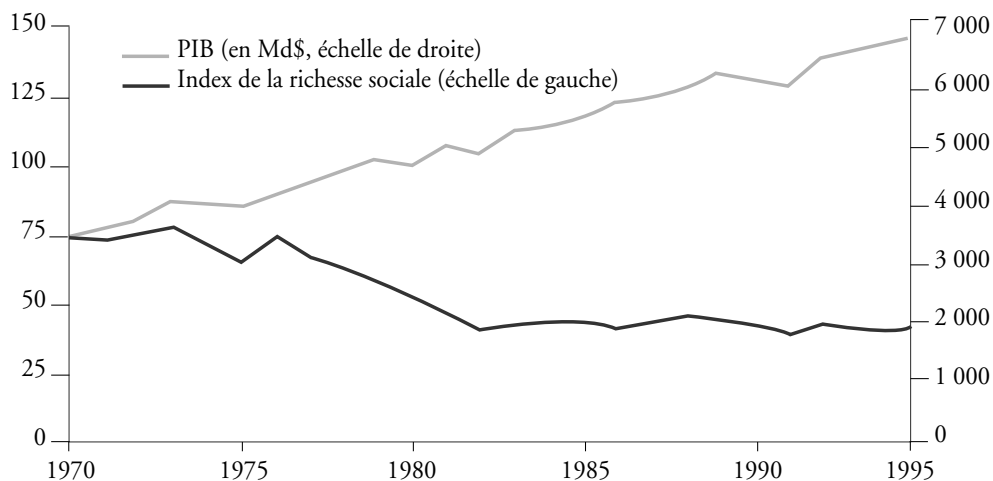
qui va encore être aggravée par les programmes d'austérité mis en place afin de rassurer, nous dit-on, les marchés financiers, elle se lisait de manière claire à travers le décalage croissant entre richesse sociale et richesse monétaire visible à travers l'indice de santé sociale calculé par le Fordham Institute américain et soulignant, en particulier aux États-Unis, un décalage largement dû aux politiques de dérégulation initiées par l'administration Reagan (cf. graphique 3 ci-après).

Graphique 2
Décalage entre économie spéculative et économie réelle
(en Md\$)



Source : Bernard Lietaer, ancien responsable de la Banque centrale de Belgique.

Graphique 3 Découplage entre richesse monétaire et richesse sociale, 1970-1995



Source : Fordham Institute.

Ce qui était encore il y a huit ans, à l'époque où je conduisais la mission sur les nouveaux facteurs de richesse à la demande de Guy Hascoët, secrétaire d'État à l'Économie solidaire du gouvernement Jospin, une approche extrêmement marginale commence donc à s'imposer dans le débat public international sous l'effet de la crise écologique, sociale et financière. Ce ne sont plus les seules institutions les plus en pointe comme le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), à l'origine des « indicateurs de développement humain », ou les courants « alternatifs » qui mettent en cause l'agrégat principal des comptabilités nationales connu sous le terme de PIB. Au cours des cinq dernières années, des institutions internationales, comme la Banque mondiale et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), ont commencé à réviser en profondeur leur position sur les indicateurs de richesse. Plusieurs

conférences internationales ont lancé le débat, d'une part, sur la question du décalage entre les enjeux écologiques et sociaux et, d'autre part, sur la description dominante de la richesse des nations. Le Parlement européen a organisé, pour sa part, une grande rencontre intitulée de manière significative « *Beyond the GDP* » (« Au-delà du PIB »). Et il est significatif que cette rencontre ait été construite avec des acteurs importants de la société civile à l'instar de ce que nous avons entrepris en mars 2002 en coorganisant une rencontre internationale avec le Pnud, le secrétaire d'État à l'Économie solidaire de l'époque (Guy Hascoët) et le collectif richesse rassemblant des acteurs associatifs soucieux de donner un prolongement citoyen à la mission que je conduisais.

Quant à la commission internationale présidée par deux prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz et Amartya Sen, il est utile de reprendre plusieurs

des conclusions de Jean Gadrey, l'un de ses membres et cofondateur du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR), dans son blog du

22 juin 2010 sur les apports du rapport Stiglitz qu'il serait bienvenu de mettre en œuvre sans attendre (cf. encadré ci-dessous).

Quelques rappels sur les conclusions de la commission Stiglitz par Jean Gadrey

1- Les principales limites du PIB et du PIB par habitant, lorsqu'on les utilise comme des approximations du bien-être et de son évolution, sont clairement rappelées.

2- On peut utiliser des notions plus pertinentes que le PIB par habitant pour mesurer la « richesse économique de la sphère monétaire » dont les gens bénéficient. C'est en particulier le cas de la mesure du « revenu disponible » des ménages, ajusté afin d'y intégrer leurs consommations de services non-marchands.

3- L'utilité d'une approche par des indicateurs « objectifs » de qualité de vie ou de bien-être et d'inégalités : santé, éducation, insécurité économique et sociale dont chômage et pauvreté, insécurité physique. Ici, les classements des pays n'ont plus rien à voir avec ceux de la première famille, celle des indicateurs « macroéconomiques ». Les États-Unis, en tête de tous les indicateurs macroéconomiques, sont à la traîne sur la majorité des indicateurs sociaux.

4- Le document propose une réflexion nuancée et digne d'intérêt sur les indicateurs synthétiques (par exemple, l'IDH, le BIP 40...), tout en réaffirmant une certaine réticence de la statistique publique à les produire elle-même, en raison du fait qu'ils reposent sur des conventions et des pondérations qui ne s'imposent pas d'elles-mêmes.

5- Sur la soutenabilité, Jean Gadrey note une critique forte et bienvenue de la notion d'épargne nette ajustée (ou épargne véritable) de la Banque mondiale, tentative très économiste visant à exprimer en monnaie tous les patrimoines ou « capitaux » économiques, humains et naturels. Le collectif FAIR avait mené cette critique il y a un an.

POUR UNE ANALYSE BEAUCOUP PLUS CRITIQUE

Les enjeux de soutenabilité écologique et sociale de nos sociétés que la commission Stiglitz a contribué, après d'autres, à reconnaître doivent ainsi nous conduire à une analyse beaucoup plus critique de la forme tout à la fois dérégulée et globale du capitalisme informationnel et financier. Celui-ci s'avère très différent du capitalisme industriel qui s'inscrivait, sous la pression des luttes sociales et politiques issues du mouvement ouvrier, dans les formes nationales et régulées des économies sociales de marché des trente années d'après-guerre. D'abord construit culturellement sous l'impulsion théorique de Friedrich Hayek et Milton Friedmann, il réussit à prendre une forme politique dans l'Angleterre thatchérienne et l'Amérique reaganienne, avant de s'imposer internationalement à travers la représentation idéologique globale du « consensus de Washington » dont l'un des moyens essentiels de propagation et de domination fut le transfert du droit de création monétaire du secteur public au secteur privé. Ce cycle historique pourrait être nommé DCD car il s'est traduit par une triple caractéristique de dérégulation, de compétition et de délocalisation à outrance. Il est d'abord venu buter sur son insoutenabilité écologique : un défi planétaire, tel que le climat, exige au contraire de la régulation, de la coopération et de la relocalisation (évidemment non autarcique). Mais cette incapacité à faire face au défi écologique s'est doublée rapidement d'une insoutenabilité finan-

cière. La création monétaire privée par le biais du crédit (pièces et billets sont désormais résiduels), après avoir dopé les marchés financiers, a créé une sous-monétarisation dans l'économie réelle, en particulier pour les populations les plus modestes, mais aussi une surmonétarisation dans l'économie financière, source de bulles spéculatives de plus en plus dangereuses. Après une série de crises financières majeures hors de la sphère occidentale (Amérique latine, Asie, Russie...), nous sommes entrés depuis le *krach* de 1987 (que la Federal Reserve traita déjà par une fuite en avant dans l'émission de liquidités) dans une phase de déséquilibre aggravé d'un capitalisme financier dont la caractérisation hors sol se traduit par le graphique 3 (plus haut) où moins de 3 % des échanges financiers quotidiens mondiaux correspondent à des biens et des services réels. Ce système se présente comme une véritable pompe aspirante qui détruira à terme tous les systèmes de protection sociale s'il n'est pas régulé et encadré. Il résulte de la conjonction d'une exigence de rentabilité de court terme très excessive au profit des actionnaires (les fameux 15 % minimum), un endettement par effet de levier et un gonflement démesuré des produits dérivés (dernier chiffre cité par Michel Barnier, commissaire européen : 600 000 Md\$!), le tout facilité par une création monétaire essentiellement privée fondée sur l'endettement. Comme l'évaluation des risques repose sur trois agences de notation totalement compromises dans leurs intérêts avec ceux des acteurs financiers, ce système est incapable d'autoréforme. Il est arrivé aujourd'hui à un point où

il ne peut poursuivre sa propre fuite en avant qu'en s'attaquant massivement aux grands acquis sociaux qui avaient caractérisé la période historique précédente. La contradiction écologique se double dès lors d'une contradiction sociale de plus en plus grave et pourrait provoquer, comme dans les années 1930, des dangers de désagrégation redoutables pour la démocratie¹, voire à terme pour la paix en Europe, dès lors que les partis démocratiques seront de plus en plus discrédités par l'obligation qui leur est faite par les marchés de conduire des programmes de régression sociale massifs dans un contexte d'inégalités toujours aussi illégitimes.

LA PLACE DE LA MONNAIE DANS UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN SOUTENABLE

Une nouvelle approche de la richesse et aussi de la monnaie s'impose donc si nous voulons réussir la sortie positive de la crise systémique actuelle. Cette approche renouvelée passe par la réappropriation démocratique de la monnaie comme un bien public que l'on doit préserver des formes d'instrumentation et de captation aussi bien par des prédateurs privés que par des prédateurs publics. Toute l'histoire de la monnaie peut en effet se lire comme un conflit entre l'échange et la domination.

C'est officiellement pour faciliter l'échange que la monnaie est inventée dans l'histoire humaine. Adam Smith dans *The Wealth of Nations* établit ce qui restera la théorie classique de la

monnaie jusqu'à Keynes en décrivant la naissance de la monnaie et les étapes de son évolution comme une série d'améliorations de la « propension naturelle des êtres humains à échanger et à troquer ». La part de vérité de cette hypothèse est assez claire. L'intérêt de choisir un étalon pour éviter l'incommodité du troc pur, puis le choix de supports divisibles et durables comme des métaux plutôt que des marchandises périssables ou peu divisibles (comme le bétail) rendent compte du rôle démultiplicateur de la monnaie dans les échanges.

Si l'on prolonge l'analyse de Smith jusqu'à l'époque contemporaine, on voit bien se poursuivre ce phénomène d'abstraction, puis de dématérialisation progressive de la monnaie. Il conduira à l'abandon de l'étalon-or après la Première Guerre mondiale, puis à la déconnexion de l'or et du dollar intervenue en 1971. Nous sommes aujourd'hui en présence d'une monnaie presque totalement dématérialisée, véhiculée par des supports électroniques qui permettent sa circulation instantanée 24 heures sur 24 aux quatre coins de la planète.

Mais ceci ne concerne que la petite partie des humains pour lesquels la monnaie remplit effectivement sa fonction première qui est de faciliter l'échange. Pour bien d'autres qui n'ont pas ou peu de monnaie (3 milliards d'êtres humains, par exemple, n'ont pas accès au système bancaire), celle-ci est beaucoup plus vécue comme un frein à l'échange. D'où vient ce retournement paradoxal que des êtres humains ayant à la fois la capacité et le désir d'échanger et de créer de l'activité ne peuvent le faire par manque de

moyens monétaires ? Ce paradoxe sur lequel a beaucoup réfléchi Jacques Duboin a été théorisé par Karl Marx. Il provient de ce processus de « fétichisation » qui consiste à transférer la valeur de l'échange entre humains sur la monnaie elle-même. Fétichisation d'autant plus forte que le support de métaux précieux pouvait laisser croire, comme l'affirmait le mercantilisme dénoncé par Smith, que la monnaie était en elle-même une richesse. C'est ici qu'intervient la double face de la monnaie, celle qui se fait moins le vecteur d'un échange que d'une domination. Il s'agit alors d'une monnaie dont la rareté, artificiellement créée par les acteurs en position de domination, oblige les dominés à n'utiliser qu'une faible partie de leur potentiel d'échange et d'activité.

Cette question est d'autant plus décisive que l'économie mondiale est aujourd'hui doublement menacée par l'insuffisance de monnaie, d'un côté, et par son excès, de l'autre côté.

Dans le premier cas, il s'agit de la pauvreté, de la misère et de leurs conséquences destructrices que les institutions internationales promettent tous les dix ans d'éradiquer sans succès, faute de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux symptômes du mal.

Dans le second cas, il s'agit du gonflement totalement disproportionné de « la bulle financière » qui fait circuler une quantité de monnaie sans aucun rapport avec les biens et les services réellement échangés et sans rapport non plus avec ce que l'on peut raisonnablement espérer de la richesse à venir. C'est ainsi que ce que Giraud (2001) nomme justement « le commerce des promesses » crée, au

profit d'une petite minorité mondiale (les retraités américains en particulier *via* les fonds de pension), une quantité impressionnante de traites sur l'avenir. On a vu lors de la crise financière de septembre 2008 soit que ces traites ne pouvaient être honorées (faillites de banques comme Lehman Brothers ou de grands groupes d'assurances), soit, lorsqu'elles le sont, qu'elles creusaient dramatiquement les inégalités et contribuaient à l'émergence de crises sociales majeures. Mais il est aussi possible qu'un jour, elles ne puissent plus l'être, y compris aux États-Unis, malgré les largesses de ce « prêteur en dernier ressort » qu'est la Federal Reserve. C'est alors le spectre de la crise financière globale et systémique qu'annonce George Soros et que redoutent secrètement nombre d'analystes financiers, les « répliques sismiques » de la crise de septembre 2008, puis de 2010 en Europe pouvant alors être encore beaucoup plus rudes.

DEUX VOIES DE RÉFORMES

C'est ce problème qui conduit à deux voies de réformes qui peuvent être complémentaires plus que substitutives. La première, la plus radicale, consiste à réorganiser l'ensemble des grandes monnaies, à commencer par l'euro, et les systèmes d'acteurs qui créent la monnaie, la recueillent et la font circuler (banques centrales, banques de crédit, marchés financiers) sur le critère de la facilitation de l'échange et du commerce dans sa version non guerrière. Une telle approche, celle d'un réformisme radical mondial, appelle

nécessairement, outre la mise en place de régulations internationales et la lutte contre les réservoirs d'argent mafieux ou terroriste que sont les paradis fiscaux, l'organisation d'un système de désincitation à l'égard du financement d'activités socialement et écologiquement destructives (et/ou d'incitation pour des activités reconnues socialement et écologiquement utiles).

L'autre approche, plus réalisable à court terme, consiste, tout en travaillant à cette réforme radicale (qui suppose un engagement fort de l'Europe à travers une vision profondément transformée de l'euro), à favoriser et au minimum à autoriser les formes d'échanges, monétaires ou non monétaires, qui sont fondées sur la confiance plus que la défiance et qui favorisent l'échange de proximité dans l'espace et dans le temps. Cette seconde approche a aussi le mérite de constituer un filet de sécurité en situation de crise monétaire et financière majeure et de redonner à la communauté démocratique un pouvoir sur la monnaie, puisque l'affectation des « droits de tirage en monnaie sociale » peut dépendre directement des choix de la collectivité.

C'est dans cet esprit qu'il faut aborder les systèmes d'échanges non monétaires, les monnaies affectées, les systèmes de type SEL (systèmes d'échanges locaux) et l'expérimentation dans plusieurs régions françaises du projet SOL.

Tous les systèmes d'échanges qui ont été inventés ou réinventés au cours de ces dernières années ont pour point commun de recréer de l'échange de proximité là où la monnaie officielle

ne remplit plus cette fonction. C'est ainsi notamment que l'impossibilité d'échanger, faute de monnaie, confine à l'absurdité pour toute théorie monétaire dont l'article premier est de considérer que la monnaie a pour fonction de faciliter l'échange.

Deux éléments, dans la monnaie classique, sont de nature à tirer l'échange vers la rivalité (et l'accaparement). Le premier est le principe de l'intérêt composé qui pousse à la spéculation sur l'argent lui-même et dissuade de l'utiliser comme moyen d'échange. L'autre élément porteur de domination voire de violence tient au fait que la monnaie officielle est indifférente à la nature et à la finalité de l'échange. C'est toute la question de ce qu'il est convenu d'appeler « l'argent sale » et des lieux privilégiés de sa circulation que sont les paradis fiscaux aujourd'hui enfin dénoncés par les gouvernements, mais sans que les actes suivent suffisamment les paroles.

Le propre des monnaies sociales comme le « sol » est d'agir précisément sur ces deux éléments. C'est une monnaie sans intérêt qui n'autorise pas la spéculation et qui est dédiée à un certain type d'activités ou de relations qui ont été préalablement définies comme remplissant une fonction d'utilité écologique et sociale.

Il est essentiel de garder à l'esprit que ces deux caractéristiques sont au service de l'objectif fondamental : tirer la monnaie vers sa fonction pacificatrice. En ce sens, il ne s'agit pas de monnaies substitutives à la monnaie officielle, ce qui serait totalement irréaliste, mais de monnaies complémentaires qui renouent avec la fonc-

tion affichée de la monnaie, celle de l'échange, et exercent une pression sur la monnaie officielle pour qu'elle soit elle-même davantage un vecteur de « doux commerce » (on dirait aujourd'hui de « commerce équitable ») plutôt qu'un vecteur de violence sociale (voire d'activités pour la plupart mafieuses ou terroristes).

Ainsi, comme j'ai eu l'occasion de le souligner lors du colloque à l'initiative du Parlement européen intitulé « *Beyond the GDP* », les avancées sur la question des indicateurs devront s'accompagner d'avancées de même nature sur la question monétaire dans les prochaines années. On ne peut remettre en cause les thermomètres sans s'interroger sur la pertinence de leurs unités de graduation qui sont le plus souvent monétaires. Comme le souligne Lietaer (2001), la crise financière actuelle va réouvrir le débat de Bretton Woods sur la nécessité d'une monnaie réellement mondiale qui ne soit pas, comme le dollar aujourd'hui ou la livre sterling hier, une monnaie mondiale. Au moment de la célèbre conférence d'après-guerre, Keynes s'était fait le fervent défenseur de cette option également prônée en France par Pierre Mendès France. Une véritable régulation financière mondiale a besoin de cette monnaie mondiale, mais celle-ci doit être alors conçue en cohérence avec les enjeux d'un développement écologique et humain réellement soutenable. Il nous faut traiter conjointement et de manière cohérente les problèmes de la crise financière, de la crise écologique et de la crise sociale. Lietaer (2001) fait une proposition très originale pour traiter ce problème : celle d'une monnaie complémentaire

mondiale qu'il nomme la « Terra » et dont la caractéristique est de s'appuyer sur un panier de ressources en matière première afin d'éviter le décollage par rapport à l'économie réelle². Cette monnaie mondiale aurait en outre l'avantage de favoriser les investissements à long terme par le biais d'un mécanisme théorisé par un ancien banquier Silvio Gesell : celui de la « monnaie franche » qui perd de la valeur au fil du temps si elle n'est pas utilisée, ce qui constitue un puissant outil d'évitement de l'emballement spéculatif à court terme. Cette monnaie mondiale complémentaire (car ne se substituant pas aux monnaies nationales) aurait aussi l'avantage de servir d'ancrage aux multiples expériences de monnaies ou de systèmes d'échanges complémentaires ou alternatifs qui existent aujourd'hui à l'échelle locale, régionale, voire nationale, à l'instar du projet SOL que j'avais proposé dans le rapport intitulé *Reconsidérer la richesse* et qui a depuis été expérimenté dans le cadre d'un programme Equal européen dans cinq régions françaises³. De plus, l'existence d'une telle monnaie complémentaire axée sur la valorisation des activités d'utilité écologique et sociale permettrait de proposer une solution tout à la fois radicale et libérale (au sens positif du terme) à des problèmes tels que les paradis fiscaux. Ceux-ci constituent le poumon financier de l'économie spéculative mondiale et le moyen privilégié de paupérisation des systèmes publics et sociaux du fait de l'évasion fiscale. Ils sont de plus en plus condamnés par tous les États démocratiques, mais restent, malgré les dénégations officielles, largement

maintenus comme le montre l'initiative « Stop paradis fiscaux »⁴. Or si une telle monnaie mondiale existait, il serait possible de décider que tout flux financier transitant par un paradis fiscal serait converti immédiatement en cette monnaie. Les sommes colossales (plus de 10 000 Md\$ annuels, alors que quelques centaines suffiraient, selon les Nations unies, à traiter les problèmes vitaux de la planète comme la faim, l'accès à l'eau potable ou aux soins de base !) seraient alors recyclées dans une économie réelle d'utilité écologique et sociale. Le tout serait réalisé sans imposition et offrirait aux « ultrariches » de la planète⁵ la possibilité de réaliser plus simplement leurs rêves philanthropiques dont la nouvelle mode a été lancée par Bill Gates. Ils auraient en effet le plein usage de cette monnaie dès lors qu'ils satisferaient aux critères écologiques et sociaux sur lesquels elle serait fondée.

Dans le même mouvement, d'autres propositions de mon rapport, comme la création d'un plafond de revenu individuel par la constitution d'un « revenu maximal acceptable » indexé sur les minima sociaux, pourraient utiliser ce mécanisme. Toute somme au-delà de ce plafond pourrait être convertie en monnaie complémentaire qui n'aurait rien d'une monnaie de singe puisqu'elle serait utilisable partout sur la planète. Dans le même esprit, la dette publique des États, qui, pour l'essentiel, ne provient pas d'un gaspillage démesuré des trente-cinq dernières années, mais du changement de mode de création monétaire⁶, pourrait être libellée en monnaie complémentaire mondiale, ce qui

constituerait un fonds d'investissement considérable au service de grands travaux d'utilité écologique et sociale.

Ce qui serait pénalisé dans une telle perspective, ce ne serait ni l'emploi, ni l'investissement productif, ni l'habitat, ni les soins, ni l'éducation, ni aucun usage de la monnaie au service de ce fameux développement durable dont les conférences internationales font régulièrement la promotion. Les seules activités pénalisées par ce mécanisme seraient les activités mafieuses, le luxe démesuré, la spéculation sans rapport avec l'économie réelle ; bref, ce qui est officiellement condamné ou critiqué par la totalité des autorités morales et la quasi-totalité des personnalités politiques.

Certes, les bénéficiaires du système actuel mobiliseraient des moyens de pression considérables pour maintenir un *statu quo*, qui pénalise par ailleurs au moins 80 % de la population mondiale. C'est bien pourquoi de telles réformes exigent le développement déjà bien entamé d'une société civile mondiale qui porte de tels projets. Celui d'une banque solidaire mondiale actuellement débattu lors des forums sociaux mondiaux en fait également partie. Les projets peuvent paraître ambitieux. Mais ils sont à la hauteur des rendez-vous critiques auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée. Si la globalisation financière a été pour l'essentiel une arme pour déréguler les protections sociales mises en place à l'échelle des nations, la construction d'une véritable mondialité est aujourd'hui à l'ordre du jour. Et celle-ci passe par l'émergence d'une citoyenneté et d'une gouvernance démocratique

terrienne dans laquelle la prise en compte des enjeux écologiques et humains est la seule manière d'éviter l'enchaînement systémique de drames liés aux crises climatiques, financières et sociales en cours.

NOTES

1. En témoigne ce texte de Christophe Barbier dans un éditorial de *l'Express* du 12 mai 2010 précisant qu'un « *putsch* légitime est donc nécessaire » pour sauver l'euro et « ressusciter les rêves brisés de la Constitution européenne de 2005 ». Le lendemain (le 13 mai 2010), Alain Minc, proche conseiller du président de la République, dans *Le Point*, estimait que « leur faire croire [aux peuples européens] qu'ils doivent être consultés à chaque grande étape de la construction européenne est non seulement démagogique, mais criminel » !
2. Une conférence en français sur ce thème est publiée par les éditions de l'Aube : *Mutation mondiale, crise et innovation monétaire*.
3. Voir le site : www.sol-reseau.coop pour des renseignements sur cette initiative portée par de grands acteurs de l'économie sociale française comme la Macif, le Crédit coopératif et le groupe « Chèque déjeuner » et expérimentée en Alsace, en Bretagne, en Île-de-France, dans le Nord-Pas de Calais et en Rhône-Alpes.
4. Voir le site : www.stopparadisfiscaux.fr.
5. Selon le Pnud, la fortune de quelque 200 personnes correspond aux revenus de 2,5 milliards d'êtres humains (cf. *Rapport mondial sur le développement*).
6. Voir sur ce point : Holbecq (2007) qui montre que l'essentiel de la dette publique vient du transfert du droit de création monétaire par le biais du crédit aux banques commerciales et l'obligation ainsi faite aux acteurs publics de payer des intérêts considérables, ce qui n'était pas le cas lorsqu'ils étaient eux-mêmes responsables de la création monétaire.

BIBLIOGRAPHIE

- GIRAUD P.-N. (2001), *Le commerce des promesses*, Seuil.
- HOLBECQ A.-J. (2007), *La dette publique : une affaire rentable*, Yves Michel.
- LIETAER B. (2001), *The Future of Money*, Random House.

